



**DÉLIBÉRATION N° 26/08 DE L'AUE
RAPPORT D'INFORMATION
« BILAN DE CLÔTURE DU PO FEDER CORSE14-20 »**

SÉANCE DU 2 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, le Conseil d'administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Don Joseph LUCCIONI, Julien LUCIANI, Vannina MALLARONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Antoine PERALDI

ÉTAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. Jean ALFONSI à Mme Vannina MALLARONI
M. Petru Antone FILIPPI à Mme Véronique ARRIGHI
Mme Lisa FRANCISCI à M. Jean-Paul PANZANI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Ghjuvan' Santu Le MAO à M. Don Joseph LUCCIONI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI
M. Hervé VALDRIGHI à M. Antoine PERALDI

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Angèle BASTIANI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Jacques CICCOLINI, Joseph GALLETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Jean-Jacques LUCCHINI, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Marie-Anne PIERI, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur Eric JALON, préfet de Corse
Monsieur Gilles SIMEONI, président du Conseil Exécutif de Corse

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Marylin BUJOLI, Directrice des affaires juridiques et de la sécurisation de l'action publique
Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Énergie
Mme Martine STAEBLER, Payeur de Corse

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE**

- | | |
|------------|--|
| VU | le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie, |
| VU | la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2010, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices, |
| VU | la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2012, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices, |
| VU | la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse, |
| VU | la Délibération de l'Assemblée de Corse n°15/218AC du 17 septembre 2015 portant approbation du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 pour la Corse, |
| VU | la convention de délégation de tâches du 30 novembre 2016 dans le cadre du PO FEDER 2014-2020 entre la Collectivité de Corse et l'AUE, |
| VU | l'arrêté conjoint ARR1705681SAEU du 1 ^{er} septembre 2017 désignant les services instructeurs et les services consultés de la Collectivité de Corse et les services associés de l'Etat pour les opérations du Programme Opérationnel FEDER-FSE Corse 2014-2020. |
| SUR | rapport de son Président, |

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

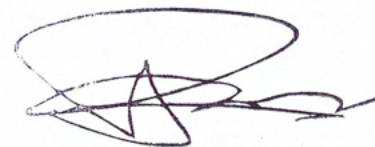
ARTICLE PREMIER : PREND ACTE du rapport d'information annexé portant sur le bilan de clôture des crédits européens suivis par l'Agence au titre de la période 2014-2020.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 2 mars 2026

Le Président,
Julien PAOLINI





Rapport d'information

« Bilan de clôture du PO FEDER Corse 14-20 »





1 L'AUE ET LE PO FEDER 2014-2020

Le périmètre d'intervention de l'AUE

L'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) a exercé le rôle d'organisme intermédiaire dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER, conformément à la convention de délégation de tâches conclue le 30 novembre 2016 avec la Collectivité de Corse, Autorité de gestion.

À ce titre, l'AUE a été chargée de l'instruction technique, administrative et financière des opérations relevant de son périmètre, de la présentation des projets aux instances décisionnelles, de la certification des dépenses, ainsi que de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne, dans le respect des exigences réglementaires européennes.

Par arrêtés conjoints du Président du Conseil exécutif de Corse et du Préfet de Corse, l'AUE a également été désignée service instructeur pour les actions relevant de ses compétences en matière d'énergie, y compris lorsque la Collectivité de Corse ou l'Office de l'Environnement de la Corse intervenaient en qualité de maîtres d'ouvrage.



L'AUE organisme intermédiaire

L'instruction des demandes de financement FEDER a été assurée conjointement par les départements « Énergie-Air-Climat » et « Intervention » de l'Agence, afin de mobiliser des compétences pluridisciplinaires adaptées aux exigences réglementaires, techniques, financières et juridiques des fonds européens. Cette instruction portait sur la vérification de l'éligibilité des projets et des dépenses au regard du programme FEDER, des capa-

cités juridiques et financières des bénéficiaires, de la cohérence du plan de financement, du respect des règles relatives aux aides d'État, au cumul des aides publiques, à l'absence de fraude et de double financement, ainsi qu'à la conformité des procédures de commande publique.

Dans le cadre du paiement et de la certification des dépenses, des contrôles systématiques étaient réalisés, incluant notamment des visites sur site destinées à vérifier la réalité et la conformité des investissements financés, le respect des règles de la commande publique, des aides d'État et des obligations de publicité et de communication liées au financement européen.

Les mesures instruites par l'AUE

Le PO FEDER 14-20 comportait 8 axes, 7 opérationnels et 1 correspondant à l'assistance technique.

L'Agence a assuré le rôle de service instructeur pour des mesures relevant de la compétence énergie. Elle a également été désignée service instructeur lorsque la CdC et l'OEC étaient bénéficiaires de fonds européens. Ainsi, le périmètre d'instruction de l'AUE portait sur sept sous-mesures réparties sur quatre axes.

AUE + ITI

Mesure 4c: Promotion de l'efficacité énergétiques de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques.

Mesure 4a: Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Mesures 13i-3 : Mesure 13i-3 Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable.

CdC + OEC

CdC Mesures 8 : Assurer une mise en œuvre efficiente du programme

CdC Mesure 4e: Favoriser les stratégies de développement à faibles émissions de CO2

CdC Mesures 13i-3 : Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable (rénovation des gares, voies vertes...)

OEC Mesure 5b: Favoriser des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, (résilience aux catastrophes)

2 LE BILAN FINANCIER



les crédits PO FEDER 14-20 affectés aux mesures énergétiques instruites par l'AUE



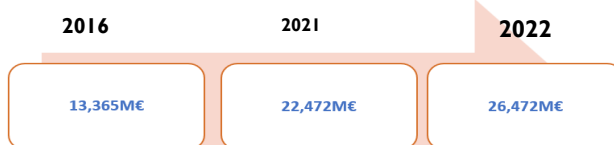
26,4 M€

Programmés

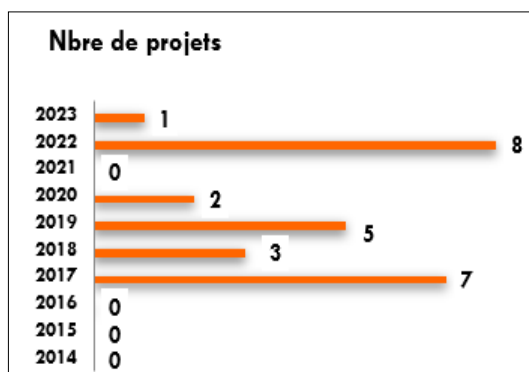
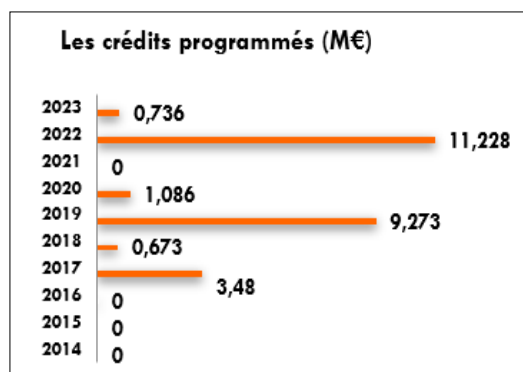
Dans le cadre des compétences qui lui étaient confiées, l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse assurait, en début de programmation, l'instruction et la certification de **13,365 M€** de crédits FEDER dédiés aux actions en faveur de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. Au cours de la période, ces

crédits ont été portés à **22,472 M€**, soit une augmentation de 59,4 %. En complément, dans le cadre du plan de relance européen *Next Generation EU*, l'AUE a mobilisé 4 M€ de

crédits REACT-EU en réponse à la crise sanitaire. Au total, les crédits FEDER et REACT-EU relevant des compétences énergétiques de l'AUE se sont élevés à **26,472 M€** sur la période considérée.



La programmation



La signature et la mise en œuvre tardives du PO expliquent l'absence de programmation durant les trois premières années. Le coût moyen des projets est estimé à 1,018 M€. Les dépenses éligibles programmées s'élèvent à 65 M€.

Le mandatement des projets en détail

Sur les 26 projets programmés, 25 sont aujourd'hui pleinement opérationnels, le dernier étant en phase finale d'achèvement. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire de 2022 et ses répercussions économiques, l'ensemble des factures a été acquitté par les bénéficiaires avant le 31 décembre 2023, traduisant une forte capacité de mobilisation et de pilotage des opérations. Des délais complémentaires de certification ont été accordés aux services instructeurs, ainsi qu'une prolongation jusqu'au début de l'année 2027 pour la

justification de l'opérationnalité des travaux auprès des autorités de gestion.

Le volume global d'investissement atteint **114 M€, dont 86,7 M€ réalisés par des entreprises régionales, représentant 76 % des travaux financés par le FEDER**. Cette mobilisation majoritaire du tissu économique local a généré un impact significatif sur l'activité des entreprises du BTP et l'économie régionale. Les dépenses certifiées se sont élevées à 60 M€, pour 65 M€ initialement programmés, cet

écart résultant de sous-réalisations limitées et de coûts de travaux optimisés à l'issue des procédures de mise en concurrence.

Ces ajustements, évalués à environ 8 %, n'ont en aucune manière affecté la qualité des projets ni l'atteinte des objectifs en matière d'économies d'énergie. En conséquence, les subventions européennes versées se sont établies à 23,24 M€, contre 26,47 M€ prévus, soit une sous-réalisation de 12,3 %, pleinement conforme aux marges de sur-programmation autorisées par l'Autorité de gestion.

La répartition des subventions par type d'opérations

	Nombre projets	Montants subventions
Energie renouvelable	4	823 443 €
Bois Energie	2	1 039 976 €
Rénovation logements sociaux	8	13 229 079 €
Rénovation éclairage public	7	5 260 510 €
Rénovation bâtiments tertiaire	5	2 892 650 €
Total	26	23 245 658 €



Les subventions mandatées se concentrent majoritairement sur la rénovation du logement social, qui représente à elle

seule 57 % des montants. L'éclairage public constitue le second poste de financement, avec 23 % des subventions

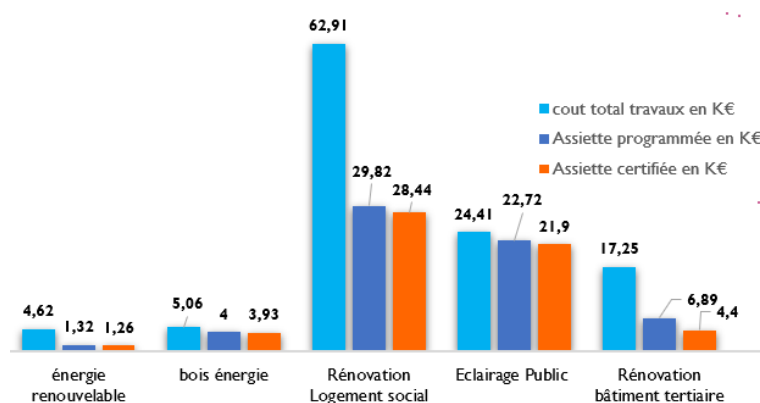
mandatées, traduisant une forte concentration des crédits sur ces deux axes.

Assiette de dépenses FEDER en k€ par type

Le coût des travaux liés aux opérations de rénovation des logements sociaux s'est élevé à près de 63 M€. En intégrant les opérations de rénovation des bâtiments tertiaires, le montant cumulé atteint 80 M€. Les investissements consacrés à l'éclairage public se sont, quant à eux, établis à 24,41 M€.

Ces trois filières ont ainsi généré un volume global d'investissement de 104 M€, traduisant un effet levier significatif des financements européens. Le concours du FEDER, couplé aux mesures du cadre de compensation, a permis de mobiliser des investissements structurants à

l'échelle du territoire, contribuant à l'amélioration durable de la performance énergétique du parc bâti, à la modernisation des infrastructures publiques et au soutien de l'activité économique locale, notamment au bénéfice des entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics.



Poids des travaux sur l'économie régionale

Sur la période de programmation 14-20, le coût des travaux des opérations certifiées s'est élevé à 114 M€.

Les retombées économiques directes en faveur des entreprises régionales atteignent les **86,7 M€**.



76% des travaux ont été réalisés par des entreprises régionales

3 LES INDICATEURS



1216

logements sociaux rénovés

Sur la période 2014-2020, la Commission européenne a renforcé l'exigence de performance et d'efficacité des fonds européens au service des objectifs de la stratégie Europe 2020. Les programmes devaient démontrer que les projets financés produisaient des résultats concrets et mesurables, directement attribuables à l'intervention européenne.

Chaque programme reposait ainsi sur une logique d'intervention clairement définie, précisant les enjeux, les investissements mobilisés, les réalisations attendues et les indicateurs de suivi, tant en matière financière que de résultats. Cette conditionnalité de performance permettait l'attribution d'une réserve de performance équivalente à 6 % de l'enveloppe financière,

tout en exposant les programmes insuffisamment performants à des suspensions de paiements ou à des corrections financières.

Par son action continue de certification des dépenses, l'Agence a pleinement contribué à la sécurisation des financements européens et à l'évitement du dégageant d'office, garantissant ainsi la pleine mobilisation des crédits au bénéfice du territoire.

Les indicateurs de performance



Afin d'évaluer les performances des mesures, des indicateurs ont été retenus par l'Autorité de Gestion parmi ceux proposés par la Commission, 2 indicateurs principaux ont été retenus, le

nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique et la capacité supplémentaire d'énergie renouvelable



Indicateurs	Objectifs	résultats	Atteinte objectif
ménages disposant d'un meilleur classement consommation énergétique	570	1216	
capacité supplémentaire d'énergie renouvelable (MW)	4	4,53	

Les tonnes équivalent CO2 évitées



Les opérations certifiées sur la période considérée ont permis d'éviter 10 838 tonnes de CO₂e. Ce résultat équivaut à :

- près de 6 000 vols aller-retour Paris – New York ;
- aux émissions liées au chauffage annuel d'environ 4 300 logements.

— 113 333 A/R Ajaccio-Bastia.

Ces performances confirment l'efficacité des financements FEDER et REACT-EU mobilisés, tant en matière de réduction des émissions de gaz à



113 333

A/R Ajaccio - Bastia

34 Millions de Km



6000 Vols A/R

Paris-New-York

4 FOCUS SUR LE LOGEMENT



Le coût total des travaux correspondant aux dossiers programmés s'élève à 65 M€.

Le coût éligible atteint 29,8 M€, réparti sur 8 projets (14,034 M€ programmés). À ce jour, 28,446 M€ ont été certifiés et 13,229 M€ mandatés. Au total, 1 216 logements ont été rénovés,

avec un coût moyen des travaux énergétiques éligibles de 23 393 € par logement, dont 10 879 € de subvention FEDER. Le soutien du FEDER a permis un gain énergétique moyen de 68 % pour ces logements. À titre de comparaison, les dépenses liées à l'énergie représentent en moyenne plus de 9 % du budget des

ménages. En 2024, un ménage français consacrait ainsi environ 1 851 € par an aux dépenses énergétiques de son logement. Cette intervention a contribué à la réduction significative de la précarité énergétique, tout en générant un impact économique local via la mobilisation des entreprises régionales du BTP.

LA RENOVATION DE LA RESIDENCE A MANDARINA (Ajaccio)

La SA ERILIA a rénové au niveau BBC la résidence A Mandarin, située chemin du Finosello à Ajaccio. Le site comprend 331 logements sociaux répartis sur 15 bâtiments en R+3, construits entre 1986 et 1989, pour une

surface habitable d'environ 25 500 m². Cette opération visait l'amélioration durable du confort des occupants et à la réduction significative des charges énergétiques. Le coût total du projet s'élève à 15,55 M€, dont 6,04 M€ dédiés à l'efficacité énergétique.

À l'issue des travaux, les bâtiments ont atteint le niveau BBC rénovation, avec une consommation d'énergie divisée par quatre et inférieure à 64 kWh/m²/an.

Investissements	15 550 000 €
Assiette éligible certifiée	5 650 208 €
Sub UE mandatée	2 801 044 €
Logements rénovés	331
Réduction de la consommation	76%



15,5 M€

Travaux effectués
par les entreprises locales

LA RENOVATION DE LA RESIDENCE PIFANO (Porti Vecchju)

L'Office Public de l'Habitat de la CAPA est propriétaire de la cité PIFANO I à Porto-Vecchio, composée de 10 bâtiments construits en 1978 et regroupant 140 logements sociaux sur une surface totale de 10 000 m².

La rénovation a permis de diviser par quatre la consommation d'énergie, réduisant ainsi significativement la facture des locataires. Le coût total de l'opération s'élève à 7,28 M€, dont 3,54 M€ consacrés à l'efficacité énergétique.

À l'issue des travaux, les bâtiments ont atteint le niveau BBC rénovation, contribuant directement aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et à la transition énergétique du territoire.

Investissements	8 209 347 €
Assiette éligible certifiée	3 293 127 €
Sub UE mandatée	2 186 635 €
Logements rénovés	140
Réduction de la consommation	76%



8,2 M€

Travaux effectués
par les entreprises locales

FOCUS SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Pour l'autorité compétente par délégation

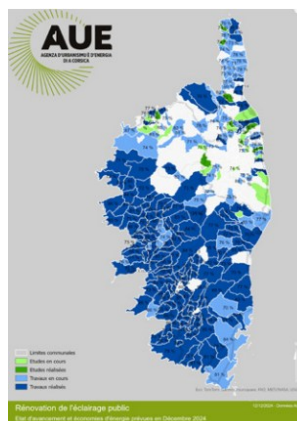
Les projets financés via le FEDER ont permis la rénovation de 20 282 points lumineux soit 29% du plan « u v o s t r u l u m u i n p a e s e . » (objectif 70 000 points rénovés)

Le coût des travaux s'est élevé à 24,41 M€ dont 21M€ ont été certifiés Les entreprises locales ont réalisés près de 14M€. Sur les 5,9 M€ de subvention FEDER accordées, 5,26 M€ ont été mandattés. Cette sous consommation est la cause de sous réalisation. Au-delà de l'impact énergétique et environnemental, ces travaux de rénovation

ont un impact conséquent au niveau financier puisque l'éclairage public représente 30% à 50% de la facture électrique des Communes soit 4,5M€/an.

Il est à signaler qu'une ingénierie financière a permis de mobiliser en complément les crédits de l'Etat via le fonds vert ainsi que les crédits du cadre de compensation.

Ce projet de rénovation de l'éclairage public régional s'inscrit dans la démarche par l'AUE pour que la Corse obtienne le label Réserve Internationale Ciel étoilé.



Le FEDER a permis la rénovation de 111 communes



Réduction moyenne de **79%** de la facture énergétique

LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE D'AIACCIU

Investissements	2 239 000 €
Assiette éligible	1 490 059 €
Sub UE	341 032 €
Points rénovés	1338



Facture réduite de 103 000€/an

Les travaux ont permis une **Réduction de 75% de la consommation** ce qui correspond à une réduction de la facture de l'ordre de **103 000€/an**

LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE BASTIA

Investissements	1 936 000 €
Assiette éligible	1 690 322 €
Sub UE	332 115 €
Points rénovés	1057



Facture réduite de 72 000€/an

Les travaux ont permis une **Réduction de 76% de la consommation** ce qui correspond à une réduction de la facture de l'ordre de **72 000€/an**

LE BILAN CUMULE DES MESURES HORS ENERGIE

Dans le cadre de l'arrêté de désignation des services instructeurs, l'Agence été chargée de l'instruction de 4 mesures qui relevaient de la compétence d'autres directions de la Collectivité et l'Office de l'Environnement. Cette charge a fortement impacté l'organisation des services en charge de la gestion et de l'instruction des mesures FEDER.



CdC Mesures 8 : Assistance technique



CdC Mesure 4e : Favoriser les stratégies de développement à faibles émissions de CO2 pour tous les types de territoires.



OEC Mesure 5b : Favoriser des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, résilience aux catastrophes.....



CdC Mesures 13i-3 : Accélérer la transition vers une relance durable et une croissance durable (rénovation des gares, voies vertes....)

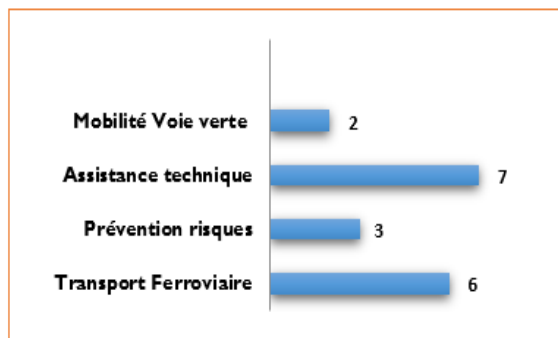
BILAN DE LA PROGRAMMATION FEDER MESURES HORS COMPETENCES AUE

Au total, 18 projets ont été instruits par l'AUE. Cette instruction a entraîné un fort surcroît d'activité, alors même que l'équipe FEDER n'était pas nécessairement dimensionnée pour absorber un tel volume de dossiers.

Cette tension s'est accentuée avec l'adoption des mesures REACT-UE, qui a conduit à la programmation de 8 projets

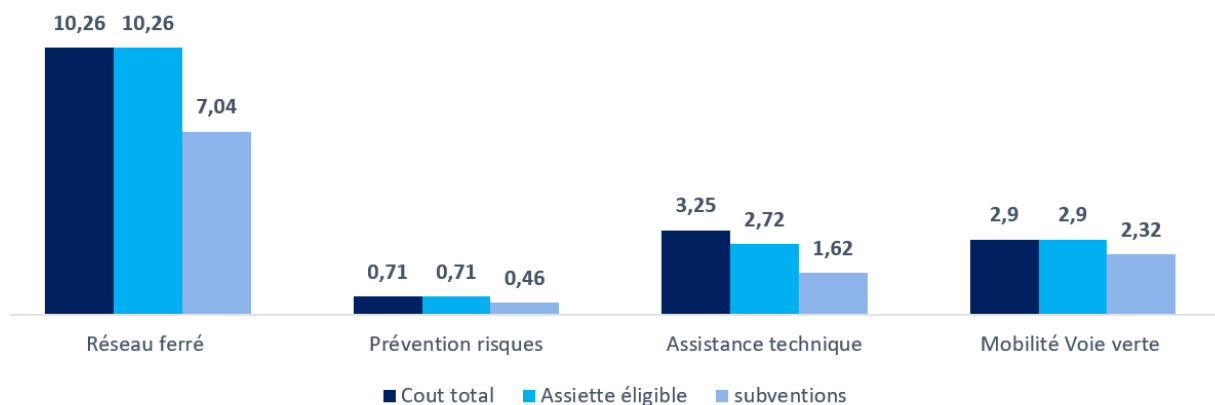
sur les deux dernières années, soit 45 % de l'ensemble des projets programmés.

Plus de 70 % de l'activité a été consacrée, durant les premières années de la programmation, aux dossiers relevant de l'assistance technique, puis, dans la seconde partie à l'instruction des dossiers relatifs à la mobilité (voies vertes et gares).



LES MONTANTS PROGRAMMES

Les 18 projets programmés par l'Agence représentent **17,7 M€** de coût de projets pour une assiette éligible s'élevant à **16,59 M€** et **11,44 M€** de subventions FEDER.



LES MANDATEMENTS

Sur les 18 projets programmés, 18 sont aujourd'hui opérationnels. Les dépenses certifiées se sont établies à 10,73 M€, contre 17 M€ programmés.

Les subventions européennes versées se sont élevées à 7,4 M€, contre 12,3 M€ initialement prévus,

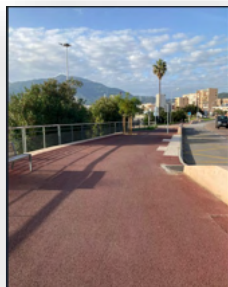
La certification des dépenses des projets d'investissements portés par la Collectivité a fortement mobilisé les services de l'Agence notamment en fin de période de programmation. En effet, 62% des dépenses ont été certifiées durant l'année de clôture du Programme.

Afin d'illustrer les mesures instruites par l'Agence dans le cadre de la désignation des services instructeurs 2 opérations sont décrites.

Exemple de projet: La voie verte d'Aspretto

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'offre « mode doux de déplacement » sur la Commune d'Ajaccio. Elle consiste à créer deux tronçons de voie verte, le premier de Saint Joseph jusqu'à l'entrée du quartier d'Aspretto sur 300 m, le deuxième entre ce quartier et la zone du Ricanto sur 250m.

L'objectif est d'assurer la continuité entre la voie verte de la route des sanguinaires jusqu'à Saint Joseph, et la voie verte Ricanto-Bastelicaccia.



Coûts travaux certifiés:

1 076 383 €

Subvention UE versée

861 106 €

Gare du RICANTO - Extension de la commande centralisée de la voie unique et création de section de croisement.

L'objectif de cette opération est de développer l'accessibilité des services de transports ferroviaires, d'allonger le quai du Ricanto afin de permettre d'augmenter la capacité des trains périurbains en heure de pointe, en ouvrant la possibilité d'accueillir non plus une unité simple limitée à 104 places assises aujourd'hui, mais d'accueillir 2 unités simples accouplées afin de doubler la capacité.



Une fois raccordé à la Commande Centrale de Voie Unique, cette infrastructure permettra d'offrir un service au 1/4h sur le périurbain.

Il convient de signaler que chaque arrêt aménagé est accessible à tous les usagers y compris les personnes handicapées et en toute sécurité, .



Coûts travaux certifiés:

2 213 764 €

Subvention UE versée

1 771 012 €



16,83 M€

de dépenses auditées



**1 projet a fait l'objet
de 3 contrôles**



**Un taux d'erreur de
0,0037%**

LE BILAN DES CONTROLES

Ce volet du bilan illustre le haut niveau d'exigence et de maîtrise requis dans la gestion des crédits communautaires, dans un cadre européen fondé sur des contrôles rigoureux et multiples, destinés à garantir la légalité, la régularité des dépenses et la protection des fonds de l'Union. Dans ce contexte, l'AUE a démontré sa capacité à opérer dans un environnement fortement contrôlé puisque **21** contrôles ont été opérés par les différents corps d'audits .

Sur les 43 dossiers programmés par l'AUE 21 contrôles ont été effectués, soit un taux de contrôle de près de 49 %, traduisant un suivi soutenu par les différents organes de contrôle.

Entre 2016 et 2025 sur les **m e s u r e s é n e r g i e**, 16,83 M€ de dépenses ont été contrôlées, ce qui représente 28 % des 59,9 M€ de dépenses certifiées.

4 dossiers ont fait l'objet de corrections financières ce qui

a entraîné des retraits de dépenses d'un montant de 77 340. Ces retraits de dépenses qui représentent 0,0045% des montants audités ont conduit au reversement de 35 000 € de subventions FEDER.

Pour les mesures hors énergie le taux d'erreur est de 0,0001% et le montant du reversement des subventions FEDER s'élève à 482€.

Toutes mesures confondues, le taux d'erreur s'élève à 0,0037%.

LE DETAIL DES CONTROLES

Mesures AUE

Dossiers contrôlés	15 / 26
Montants contrôlés	16,83 M€
Dépenses écartées	0,077 M€
Taux d'erreur	0,0045%
Subvention UE reversés	0,035M€
Taux de contrôle des dépenses certifiées	28,13%

Mesures Hors périmètre énergétique

Dossiers contrôlés	6 / 17
Montants contrôlés	4,22 M€
Dépenses écartées	603 €
Taux d'erreur	0,0001%
Subvention UE reversés	482 €
Taux de contrôle des dépenses certifiées	38,4%

Ce volet du bilan illustre que, malgré l'ampleur et la complexité des dossiers instruits, l'ensemble des audits réalisés par les corps de contrôles met en évidence des écarts financiers marginaux, confirmant la solidité des procédures, la qualité de l'instruction et la maîtrise des exigences communautaires par

l'AUE. Ces résultats témoignent de la robustesse des procédures mises en œuvre, de la fiabilité de la gestion assurée par l'AUE. Ces contrôles ont occasionné pour les équipes un travail considérable afin de répondre aux auditeurs à l'occasion des différents contrôles .

8 BILAN DES PROJETS INSTRUITS PAR L'AUE



LE BILAN GLOBAL



Certifications:

70,6 M€ dépenses

30,6 M€ subvention

Comme évoqué dans les chapitres précédents du bilan, l'Agence a assuré l'instruction de mesures relevant des compétences énergétiques, ainsi que de mesures relevant de l'assistance technique, de la mobilité et des risques.

Au total, 43 dossiers ont été suivis par l'Agence, dont 26 relevant du champ de compétence énergie et 17 du champ non énergie. Le coût total des travaux s'élève à **132 M€**. Les dépenses retenues représentent un montant de 70,6 M€,

pour 30,6 M€ de subventions certifiées. À ce titre, l'AUE a assuré la gestion d'environ **22%** du Programme opérationnel FEDER régional.

Le nombre de projets instruits hors volet énergétique s'est révélé particulièrement conséquent pour l'Agence, d'autant plus que ce surcroît d'activité a été pris en charge à périmètre de personnel constant, l'Agence n'ayant pas bénéficié, en sa qualité d'organisme intermédiaire, de crédits d'assistance technique.

En équivalent temps plein (ETP) moyen, près de quatre agents ont ainsi été mobilisés sur la période afin d'assurer la gestion des projets.

Enfin, en raison de l'émergence, en cours de programmation, d'exigences accrues issues du corpus réglementaire de la Commission européenne, l'Agence a été conduite à renforcer son organisation, notamment en matière de sécurisation des procédures de marchés publics.

FOCUS SUR LES PRINCIPALES EXIGENCES REGLEMENTAIRES



L'Agence a dû mettre en synergie les compétences respectives de ses départements techniques et administratifs afin d'assurer la gestion du Programme. Cette mutualisation en mode équipe projet s'est révélée indispensable pour sécuriser les dépenses certifiées.

L'instruction des dossiers FEDER vise à sécuriser la conformité réglementaire, financière et administrative des opérations cofinancées par l'Union européenne.

À ce titre les vérifications suivantes doivent être effectuées:

—**l'éligibilité du projet** au regard du programme opérationnel (priorités, objectifs spécifiques, calendrier et territoire) ;

—**l'éligibilité et la capacité juridique, administrative et financière du bénéficiaire** ;

—**la cohérence globale du projet**, notamment entre les objectifs, les actions prévues, le plan de financement et les indicateurs de résultats ;

—**l'éligibilité, la réalité et la justification des dépenses** présentées, ainsi que leur lien direct avec l'opération et leur conformité à la période d'éligibilité;

—**le respect des règles de la commande publique** applicables et la traçabilité des procédures de mise en concurrence et d'exécution;

—**l'analyse du régime des aides d'État**, le cas échéant, et le respect des plafonds, intensités et règles de cumul ;

—**le respect des obligations de publicité** et de communication européennes ;

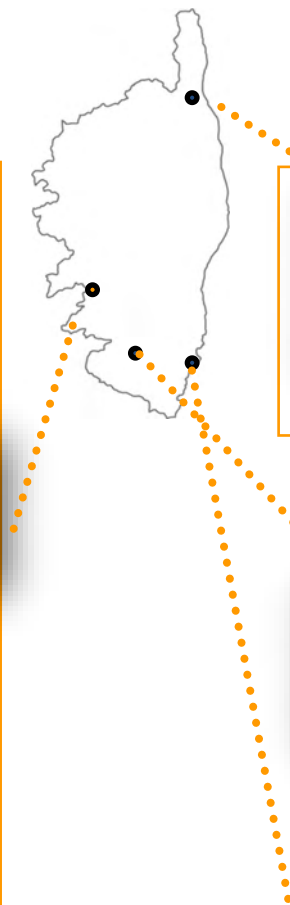
—la complétude des pièces administratives et la fiabilité de la piste d'audit ;

—**la prévention des risques d'irrégularité, de double financement, de conflit d'intérêts et de fraude.**



PHOTOTHEQUE

Le logement social



Résidence A Mandarin



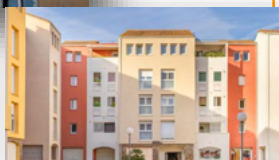
331 logements



Résidence Bodiccione



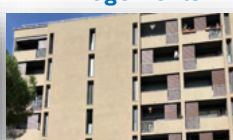
496 logements



Résidence Sébastiani



112 logements



Résidence les pins



38 logements



Résidence La Caravelle



15 logements



Résidence Canale



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

36 logements

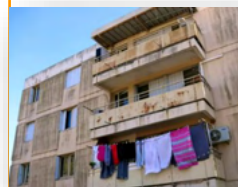


Résidence Pifano



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

140 logements

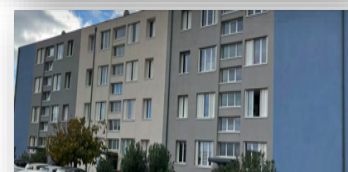


Résidence Les Marines



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

48 logements

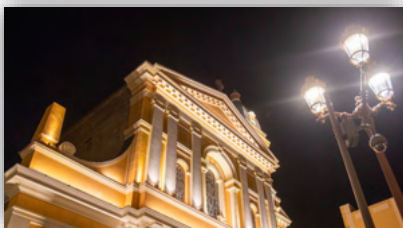


9 PHOTOIHEQUE



La rénovation de l'éclairage public

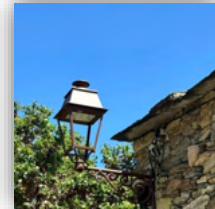
Commune d'Ajaccio
(1338 Pts lumineux)



Commune de Bastia
(1057 Pts lumineux)



Santa-Maria-di-Lota
(600 Pts lumineux)



Lucciana
(806 Pts lumineux)



Rénovation 46 Communes
(7483 pts lumineux)



Rénovation 39 Communes
(6061 pts lumineux)



Rénovation 22 Communes
(2937 pts lumineux)



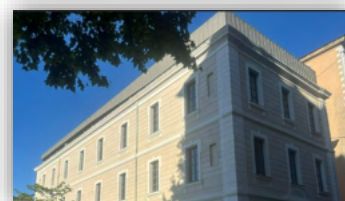
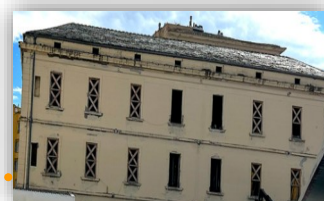


La rénovation des bâtiments tertiaires

Rénovation énergétique de la carserne Grossetti



Rénovation énergétique école Gaudin



Rénovation énergétique Ephad



Rénovation énergétique cinémathèque



9 PHOTO THEQUE



Energies renouvelables (Biomasse, solaire thermique, production hydromaréthermique))

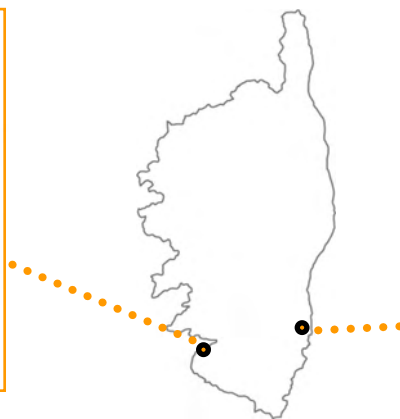
Rénovation chaufferie Bois



Remplacement chaufferie Bois cité solaire



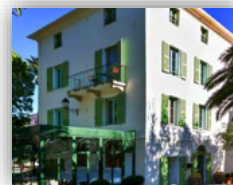
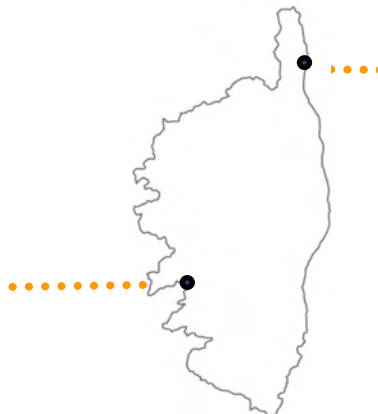
Production hydromaréthermie camping U Livantu



Production hydromaréthermie résidence vacances Pietripini



Production solaire thermique Hôtel les Mouettes



Production solaire thermique Hôtel Castel Brando

10 LA LISTE DES PROJETS FEDER

Me- sures	Bénéficiaires	Opération	Cout total travaux	Dépenses certifiées	Subventions certifiées	Etat opération
4a	Corse Bois Energie	Rénovation du réseau de chaleur urbain de Corte	4 679 327,00	3 575 200,03	789 371,00	Achevée
4a	La villa du golfe	Installation de panneaux solaires thermiques	31 400,00	25 720,00	18 004,00	Achevée
4a	SITEL	production hydromaréthermique en réseau centralisé Nérée 2	219 444,00	178 313,00	72 684,96	Achevée
4a	SAS Castel Brando	Installation de panneaux solaires thermiques	44 220,00	41 039,51	28 727,66	Achevée
4a	Collectivité de Corse	Remplacement de la chaufferie biomasse de la cité scolaire du Fiumorbu	381 500,00	358 007,24	250 605,07	Achevée
4c	OPH CAPA (marines)	Réhabilitation énergétique	2 816 000,00	1 680 366,13	1 087 178,63	Achevée
4c	OPH CAPA (canale)	Réhabilitation énergétique	1 730 000,00	706 958,15	282 783,26	Achevée
4c	OPH CAPA (pifano)	Réhabilitation énergétique	8 209 347,00	3 293 127,94	2 186 635,82	Achevée
4c	ERILIA (a mandarina)	Réhabilitation énergétique	15 550 000,00	5 650 208,14	2 801 044,33	Achevée
4c	OPH CdC (la caravelle)	Réhabilitation énergétique	878 000,00	425 253,08	305 693,35	Achevée
4c	OPH CAPA Rés les pins	Réhabilitation énergétique	2 493 000,00	1 421 995,05	800 000,00	Achevée
4c	Logirem (finosello)	Réhabilitation énergétique	21 741 051,00	10 954 653,81	3 265 744,00	Achevée
4c	CAPA	Réhabilitation énergétique de la Caserne Grossetti	5 777 000,00	785 027,07	628 021,33	Achevée
4c	Commune de Lucciana	Rénovation de l'éclairage public communal	589 859,00	560 366,05	145 059,88	Achevée
4c	Commune de San Maritino di Lota	Rénovation de l'éclairage public communal	1 173 000,00	653 526,5	300 000,00	Achevée
4c	Syndicat mixte pour la construction et la gestion de la cinémathèque	Rénovation énergétique de la cinémathèque de Portivechju	2 658 437,00	1 501 800,48	813 951,31	Achevée
4c	Commune de Bastia	Audit énergétique d'infrastructures communales	65 250,00	64 000,00	38 400,00	Achevée
4c	SDE2A	Rénovation de l'éclairage public de 46 communes	8 134 126,00	7 287 695,18	1 753 681,72	Achevée
4c	Commune de Bastia	Travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'Ecole GAUDIN	4 500 000,00	474 018,09	284 410,85	Achevée
4c	Commune de Porto Vecchio	Rénovation Energétique (EPHAD)	4 254 022,00	1 578 162,81	1 127 866,71	Achevée
4c	Logirem (Sébastieni)	Réhabilitation énergétique	9 498 000,00	4 313 869,26	2 500 000,00	Achevée
4e	Collectivité de Corse	Amenagement de 6 arrêts entre Bastia et Casamozza	2 730 000,00	1 401 612,10	841 994,07	Achevée
4e	Collectivité de Corse	Modernisation gare de Furiani Casatorra et Borgo	3 106 200,00	1 157 737,53	694 512,81	Achevée
4e	Collectivité de Corse	Gare du Ricanto CCVU et création de section de croisement.	3 357 487,00	2 213 764,98	1 771 012,25	Achevée
S/ TOTAL			104 616 670,00	50 302 422,41	22 787 383,01	

10 LA LISTE DES PROJETS FEDER

Me- sures	Bénéficiaires	Opération	Cout total travaux	Dépenses certifiées	Subventions certifiées	Etat opération
5b	OEC	Réseau d'Observation du Littoral de la Corse -	240 000,00	240 000,00	144 000,00	Achevée
5b	OEC	Cartographie au 1/5000 de la présence d'amiante	335 000,00	335 000,00	201 000,00	Achevée
5b	OEC	Stratégie érosion cotière -	143 892,00	143 892,00	115 113,60	Achevée
5b	OEC	Cartographie au 1/5000 de la présence d'amiante	504 000,00	504 000,00	352 800,00	Achevée
8	CdC	AMO plan d'évaluation du PO FEDER-	47 400,00	47 400,00	23 700,00	Achevée
8	CdC	journée de lancement plurifonds des PO 2014-2020	26 186,30	6 949,50	4 169,70	Achevée
8	CdC	Cellule d'aide au montage de projets européens	195 000,00	57 843,08	28 921,54	Achevée
8	CdC	AT Frais de fonctionnement de la DAEI	1 431 676,05	1 357 651,67	815 533,96	Achevée
8	CdC	CITY TRAIL DI L'EUROPA -	58 442,70	45 593,70	35 690,03	Achevée
8	CdC	Plan de communication Europe 2019	28 568,40	28 568,40	17 141,04	Achevée
8	CdC	AT Frais de fonctionnement de la DAEI	937 880,12	913 429,16	548 057,49	Achevée
S/TOTAL			3 948 676,00	3 680 327,51	2 286 127,36	
TOTAL FEDER			108 565 346,00	53 982 749,92	25 073 510,37	

10 LA LISTE DES PROJETS REACT UE

Me- sures	Bénéficiaires	Opération	Cout total tra- vaux	Dépenses certifiées	Subventions certifiées	Etat opération
API0	SDE2A	Rénovation de l'éclairage public de 22 communes en Corse du Sud	2 988 119,00	2 871 472,74	733 780,00	Achevée
API0	SDE2A	Rénovation de l'éclairage public de 39 communes en Corse du Sud	7 355 842,00	7 107 652,29	1 654 841,49	Achevée
API0	SASU PETRIPINI	Réalisation d'un réseau de chaleur et de climatisation alimenté par une centrale hydro-hybride	4 330 026,00	1 266 719,41	704 026,81	En cours d'achèvement
API0	Commune d'Ajaccio	Rénovation de l'éclairage communal	2 239 000,00	1 490 059,00	341 032,38	Achevée
API0	Commune de Bastia	Rénovation de l'Eclairage Public communal	1 936 217,00	1 690 322,70	332 115,40	Achevée
API0	CdC	Déploiement de la (CCVU) sur la Balagne	2 096 524,13	541 185,65	432 948,52	Achevée
API0	CdC	voie verte d'Aspretto à Ajaccio	1 200 000,00	1 076 383,37	861 106,70	Achevée
API0	CdC	voie verte sur la RT40 à Bonifacio	1 300 000,00	663 544,91	530 835,93	Achevée
TOTAL REACT UE			23 445 728,13	16 707 340,07	5 590 687,23	

**TOTAL GENERAL
FEDER + REACT UE**

132 011 074,13 70 690 089,99 30 664 419,76